

Image not found or type unknown



Cretdit vendeur entre particulier

Par **parti75**, le **09/12/2008 à 14:21**

Bonjour,
Je voudrai vendre un appartement de 2 pièces, et l'acheteur me propose de lui vendre sous forme de "crédit vendeur" en 5 annuités.
Ma question, c'est de savoir de quelles sont les closes pour :
=> me protéger d'une eventuelle non paiement de la part l'acheteur.
=> dois-je mettre un taux d'intérêt obligatoirement?
=> est-ce que 5 annuités est possible ou il faut que l'acheteur me paiment des mensualité ?
Merci de votre aide.